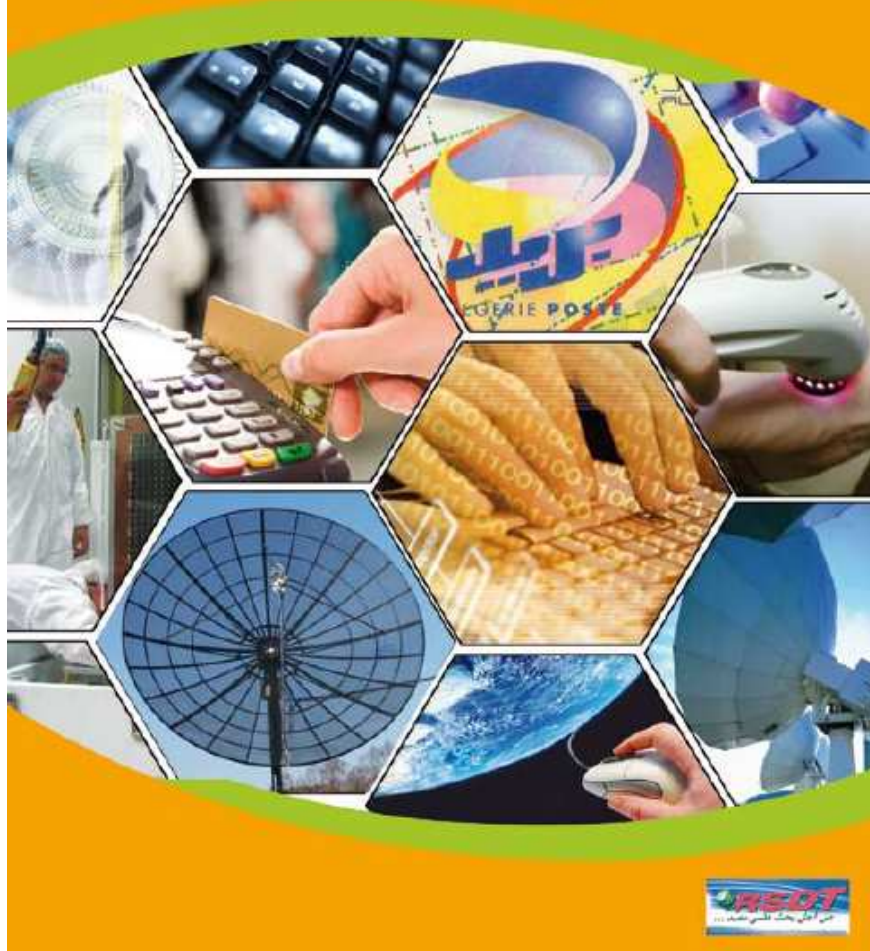


République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction Générale de la Recherche Scientifique
et du Développement Technologique

PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE

Technologies de L'information
et de la Communication



**Direction de la Programmation de la Recherche,
de l'Évaluation et de la Prospective**

http://www.nasr-dz.org

Design: DCF ECOT

Transparence

Rigueur

Collaboration

COURTES PROGRAMMES
Programmes Nationaux de Recherche (PNR)
34 Priorités

Innovation

Compétences

pour une recherche utile

DCRSOT - DPREP - Mai 2010

Site Web: www.nasr-dz.org / www.dprep.nasr-dz.org, Email: dprep@nasr-dz.org,
Tel & Fax: 021 63 87 15 / 17, Email: pnr@nasr-dz.org

PREAMBULE

Dans son Article 3, la Loi n° 08-05 du 16 Safar 1429 correspondant au 23 février 2008 portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 2008-2012, définit les principaux objectifs de la recherche scientifique et du développement technologique projetés pour la décennie à venir. Pour atteindre ces objectifs, l'article 4 a défini les intitulés des 34 programmes nationaux de recherche (PNR), dont les contenus scientifiques ont été élaborés par plus de 480 experts avec la participation de tous les secteurs économiques et de l'élite nationale établie à l'étranger. Ces travaux en ateliers se sont déroulés lors de divers regroupements (Oran, Béjaïa et Annaba en janvier 2009, Biskra en février 2009, Alger en juin et décembre 2009), complété et finalisé à l'UDES (Bousmail) les 24-25 février 2010.

La Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DG-RSDT), dont la mission première est de mettre en application l'ensemble des dispositions prévues par la loi n° 08-05, travaille à l'instauration et au respect de mécanismes adéquats pour développer et soutenir la créativité, avec son corollaire l'innovation, dans le but de sortir à moyen et long termes le pays de la dépendance scientifique, technologique et économique, et d'aller vers un développement durable au bénéfice des générations futures.

A cet effet, le lancement des PNR est une opération stratégique et hautement symbolique. Il reflète la volonté et l'effort considérable consentis par la nation pour la promotion de la recherche scientifique et du développement technologique, qui ne peut se concevoir sans des obligations en retour, principalement en termes d'objectifs atteints, de retombées socio-économiques et de bon emploi des deniers publics.

Pour ce faire, le lancement de l'appel à projets impose des pré-requis, notamment celui de redynamiser le Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), organe décisionnel suprême en matière de politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique. Il en est de même pour la priorisation des programmes nationaux de recherche qui n'a pu se faire en raison des délais enregistrés dans l'installation des commissions intersectorielles et du conseil national d'évaluation (CNE) chargé de l'élaboration du référentiel national et de la charte d'évaluation, avec la participation de l'ensemble des organes d'évaluation (conseil scientifique, comité sectoriel, commission intersectorielle). La DG-RSDT a donc procédé au lancement de l'appel d'offres des 34 Programmes Nationaux de Recherche prévus par la loi, avec une égale priorité.

Les évaluateurs, au même titre que les soumissionnaires de projet, ne peuvent être en retrait de ce processus, des objectifs ciblés, et des impacts attendus. Nous avons pour cela délibérément introduit dans ce document des indications sur les procédés d'évaluation. Cet acte n'est pas fortuit, mais résulte de diverses recommandations des instances tant scientifiques que politiques, et constitue un point focal de notre quête vers l'excellence. Les procédés d'évaluation sont donc, pour la recherche tout comme pour l'enseignement supérieur, la clef de voûte du cercle vertueux de l'amélioration de l'efficacité et de la reconnaissance de la qualité.

La Direction de la Programmation de la Recherche,
de l'Évaluation et de la Prospective (DPREP)

Missions de la DPREP :

- Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des programmes Nationaux de Recherche Scientifique et de Dév. Technologique (RSDT) ;
- Mettre en place des réseaux de recherche ;
- Organiser l'évaluation périodique des activités de RSDT ;
- Contribuer à l'évaluation de la politique nationale de recherche ;
- Mettre en œuvre la politique de participation aux programmes internationaux de recherche, bilatéraux ou multilatéraux ;
- Initier des actions de prospective et de veille technologique.

SOMMAIRE

1. Préambule	01
2. Notice Explicative du formulaire de présentation de projet	04
3. Présentation du contenu du programme PNR sur les TIC	07
3.1 Domaine1 : Contenus et Interactions	08
3.1.1 Axe1 : Production et gestion des documents multimédia	08
3.1.2 Axe2 : Accès et échanges de contenus	08
3.1.3 Axe3 : Interactions homme-machine	08
3.1.4 Axe4 : Economie et pratiques du numérique	08
3.1.5 Axe5 : Aspects juridiques de l'information et de la communication	08
3.2 Domaine2 : Réseaux, Communications et services	08
3.2.1 Axe1 : Infrastructures réseaux	08
3.2.2 Axe2 : Réseaux et nouvelles générations	08
3.2.3 Axe3 : Traitement du signal et communication numérique	08
3.2.4 Axe4 : Sécurité des systèmes de communication	09
3.3 Domaine3 : Systèmes embarqués et temps réel	09
3.3.1 Axe1 : Systèmes embarqués	09
3.3.1 Axe2 : Systèmes temps réels	09
3.3.1 Axe3 : Sécurité, sûreté et outils associés	09
3.4 Domaine4 : Génie logiciel, systèmes d'information et technologies web	09
3.4.1 Axe1 : Génie logiciel	09
3.4.2 Axe2 : Systèmes d'information avancés	09
3.4.3 Axe3 : Technologies web	10
3.5 Domaine5 : Architectures parallèles et calcul intensif	10
3.5.1 Axe1 : Architectures parallèles	10
3.5.2 Axe2 : Calcul intensif	10
3.6 Domaine6 : Domaines émergents	10
4. Modèle de Présentation du Projet	13
9. Fiche d'Evaluation	24
10. Avis et notations de l'évaluateur	28
- Résumé du PNR en langue nationale	30
- Préambule du PNR en langue nationale	32

Notice explicative du formulaire de présentation du projet

Il est recommandé aux équipes présentant des projets dans le cadre de cet appel à propositions de remplir scrupuleusement toutes les rubriques en s'appuyant sur les termes de ce guide. Ces informations serviront aux experts pour l'évaluation et la sélection des projets. Nous encourageons particulièrement les projets multisectoriels ayant une projection sociétale. Ainsi, excepté le PNR à vocation académique (Sciences Fondamentales), il est demandé formellement aux soumissionnaires de travailler en partenariat entre secteurs économiques et/ou secteur académique.

Le formulaire de présentation comporte des rubriques centrées sur les points suivants :

I- Identification du projet

Cette rubrique recouvre la présentation de l'intitulé et les différentes informations relatives au projet. Le projet doit être intimement lié aux thèmes et axes prioritaires définis dans le PNR. Le renseignement précis des différents champs conditionne la recevabilité du projet (mots clés, informations sur le responsable du projet, les membres de l'équipe ...etc).

II- Description du projet

Cette rubrique donne les éléments essentiels du projet, précise son intérêt, indique la stratégie globale pour aboutir aux résultats escomptés et dans quelle mesure la diffusion de ceux-ci pourra être assurée de manière adéquate (publications, séminaires, brevets, utilisation des résultats par des partenaires du domaine économique...). Chaque projet sera évalué pour son propre mérite et sa justification en indiquant l'état des connaissances bibliographiques récentes sur le sujet.

- **Objectifs** : Cette rubrique doit préciser les résultats attendus et cibler les objectifs les plus importants.
- **Méthodologie** : Dans cette rubrique, en plus de la description des méthodes préconisées et des outils que l'équipe se propose de mettre en œuvre, il faudra montrer comment s'insère le projet dans l'avancement de la méthodologie de recherche et en indiquer le caractère novateur. Le projet est évalué non seulement à partir de la qualité scientifique et de l'originalité des idées mais aussi de la manière particulière et des moyens de le réaliser. L'adéquation et l'intérêt des méthodologies proposées constituent un critère fondamental.
- **Plan de travail et calendrier de réalisation** : Cette rubrique doit montrer comment les objectifs du projet peuvent être atteints sur la base du plan de travail préconisé. Les tâches et les étapes doivent être clairement énumérées et quantifiées. Le calendrier de réalisation doit être suffisamment précis pour montrer l'état d'avancement de l'équipe dans le travail en question, les différentes étapes de la recherche en fonction de la méthodologie préconisée et des objectifs assignés, et les résultats prévus à la fin du projet.

III- L'équipe de recherche

Cette rubrique présente l'équipe responsable de la conduite du projet. Elle présente aussi le personnel impliqué (nom et prénom, grade, institution de rattachement, nature de la participation au projet, extrait de CV, lettres d'engagement des membres de l'équipe). La composition de l'équipe du projet est importante, et le rôle de chaque membre de l'équipe doit être clairement décrit en fonction de la méthodologie proposée. Les compétences acquises par l'équipe doivent être en adéquation avec les objectifs assignés au projet.

Il est demandé aux responsables de projets d'indiquer en particulier les références de l'équipe (travaux, publications en relation avec le domaine). Il faut montrer que l'équipe dispose de compétences nécessaires pour la réalisation du projet, qu'elle est d'un niveau scientifique élevé et fait preuve d'une connaissance suffisante de l'état de l'art. Pour les projets pluridisciplinaires, toutes les compétences nécessaires devront être représentées.

- **Un membre de l'équipe ne peut être membre dans plus de deux (2) projets.**

Pour les projets conduits par un réseau d'équipes, il faudra indiquer les tâches et les activités spécifiques à chacune des équipes partenaires, mais ceci ne devrait pas influencer sur les budgets. Dans le cas d'un projet présenté en réseau, un pôle de compétence, chaque équipe partenaire du projet devra fournir une lettre d'engagement signée par le chef de l'équipe locale du projet et son chef d'établissement.

- **Composition de l'équipe : pas plus de 6 membres**

IV. Partenariat socio-économique et socioculturel

L'esprit de ce programme est d'assurer le transfert des résultats de la recherche en vue d'une valorisation créatrice de richesses nouvelles (participation de membres de l'équipe dans les domaines de l'expertise et de la consultation, en réponse à des demandes de service, valorisation de savoir-faire ou de technologie...). Il faudra donc décrire le fonctionnement du partenariat. Le projet devra faire l'objet de concertations préalables avec les partenaires impliqués (du secteur public, collectivités locales ou de l'entreprise).

V. Impacts et retombées du projet

5.1.- Impacts et retombées scientifiques : Les experts jugeront de la qualité novatrice du projet et dans quelle mesure ce dernier génère un progrès dans l'état de l'art. Il faudra ainsi faire la démonstration de l'importance de l'apport attendu au niveau des connaissances et des méthodes de recherche.

5.2. Impact sur la formation : Les doctorants peuvent être impliqués dans le projet proposé. Les apports du projet en matière de formation par la recherche sont une richesse qu'il faudra faire valoir.

5.3. Impact sur le développement du pays : Le projet doit avoir des retombées économiques et sociales directes ou indirectes, y compris d'ordre pédagogiques (sur la formation : master, doctorat), économiques (contributions à la création d'emploi et au développement durable) ou culturel (préservation de la mémoire). Un autre critère important est la conformité du projet avec l'appel à propositions, à savoir dans quelle mesure ce projet s'intègre dans les PNR, par la dynamique à créer (réseaux, accréditation des laboratoires, amélioration du niveau scientifique de l'équipe impliquée).

VI. Moyens matériels et financiers

Le coût global du projet doit être estimé, y compris les financements obtenus ou demandés par ailleurs et les financements dont l'équipe souhaite disposer pour mener à bien son projet. **Il n'est pas prévu de budget d'équipement** pour les PNR, étant donné qu'ils s'appuient sur des structures fonctionnelles. Le montant de la subvention demandée au programme doit être minutieusement justifié.

6.1. Moyens matériels disponibles pour la réalisation du projet

Lister le matériel disponible dans le ou les laboratoires impliqués dans le projet.

6.2. Actions antérieures engagées dans le cadre de la thématique proposée

Indiquer les actions antérieures et courantes engagées dans le cadre de la thématique proposée (PNR 1998-2002, projets dans le cadre de coopération tel PURAQ, Algérie-Tunisie, etc.).

6.3. Coût supporté par le partenaire socio-économique

Si le projet reçoit un soutien financier d'une autre provenance, notamment d'un partenaire économique éventuel, ce soutien doit être évalué et une attestation doit être fournie **impérativement**. Pour les projets présentés par un réseau d'unités de recherche ou de réseau de compétences, il faudra proposer une répartition des moyens demandés, aussi bien en ce qui concerne le fonctionnement que l'équipement en matériel.

6.4. Moyens demandés à la DG-RSDT

Les requêtes en termes financiers doivent être en adéquation avec le projet à réaliser et doivent être justifiées. Deux critères fondamentaux seront pris en considération :

- Adéquation du matériel léger demandé avec l'objectif et la méthodologie du travail ; le matériel doit répondre aux objectifs assignés et permettre de conduire les méthodes préconisées par l'équipe du projet. Il faut donc décrire le matériel déjà disponible (notamment les équipements de laboratoire et les moyens informatiques), les manques, la manière dont le matériel demandé s'inscrit dans un processus de dynamisation du laboratoire ;

- Adéquation des frais de fonctionnement : si la demande consiste en des frais de terrain (mesures, observations, analyses) ou d'enquête, décrire clairement l'insertion de ces travaux dans la méthodologie préconisée, le volume de ces travaux et le nombre de personnes impliquées.

Remarque : L'acquisition du matériel lourd n'étant pas permis par cet appel d'offres, la mutualisation des moyens est encouragée et vivement recommandée.

Organismes pilotes :

ANDRU : Agence Nationale pour le Développement de la Recherche Universitaire,
Avenue Pasteur, Hacène Badi (INA), BP62, 16200 El-Harrach, Alger, Algérie.
Tel : 00213 21526801/02 – Fax : 00213 21526240 – <http://www.andru.gov.dz>

ANDRS : Agence Nationale pour le Développement de la Recherche en Santé
Cité du Chercheur (ex IAP) - Route de l'aéroport Es-Sénia – W. Oran.
Tel : 041.58.14.04/05 Fax : 041 58.29.48, <http://www.andrs-dz.org>

PNR: TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Les technologies de l'information et de la communication qui ont connu au cours de ces dernières années un essor rapide, sont au cœur de l'économie de la connaissance et de la compétitivité mondiale.

Les pays ayant le mieux réussi leur transition vers une économie basée sur la connaissance sont ceux qui ont pu établir une stratégie de développement cohérente basée sur un cadre législatif et réglementaire adéquat favorisant le développement des infrastructures d'information avec une participation accrue du secteur privé ; des mesures visant à encourager la diffusion et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et plus particulièrement la connectivité, au sein des établissements scolaires et universitaires, dans les administrations publiques, dans le monde de l'entreprise et parmi le grand public, des mesures visant à encourager la recherche et l'innovation.

La transformation de l'économie nationale et de la société algérienne proviendra des effets multiplicateurs découlant de l'utilisation effective des technologies de l'information et de la communication. Pour cela, il est nécessaire non seulement d'élaborer et d'exécuter des programmes de recherche-développement mobilisateurs, mais aussi d'accélérer le processus recherche/développement/production. Les activités de recherche scientifique et de développement technologique en technologie de l'information et de la communication visent d'une part, la maîtrise des systèmes nécessaires à la construction de la société de l'information et d'autre part, le développement des logiciels et la fabrication de systèmes et dispositifs constituant le fondement de l'économie du savoir.

Le programme dédié à la recherche et au développement des technologies de l'information et de la communication vise les principaux objectifs suivants : asseoir une stratégie d'accumulation, de maîtrise et de développement technologique notamment le domaine de prédilection des logiciels, accélérer le processus de recherche-développement favorisant l'émergence de l'économie du savoir, fédérer l'intelligence qui résulte de l'accumulation et de la maîtrise technologiques pour accroître les opportunités d'innovation et de création de la valeur ajoutée dans le domaine de la nouvelle économie.

DOMAINE 1 : CONTENUS ET INTERACTIONS

Axe 1 : production et gestion de documents multimédia

- **Thème 1** : adaptation et présentation des documents multimédia.
- **Thème 2** : modélisation et reconnaissance des documents sonores.
- **Thème 3** : reconnaissance des documents écrits.
- **Thème 4** : archivage numérique des documents anciens.
- **Thème 5** : plateformes de fourniture de services multimédia.

Axe 2 : accès et échanges de contenus

Axe 3 : interactions homme-machine

- **Thème 1** : Interaction multimodale (réalité virtuelle, mixte ou augmentée).
- **Thème 2** : Interaction collaborative.
- **Thème 3** : Architecture logicielle des systèmes interactifs.
- **Thème 4** : Conception des interfaces.

Axe 4 : économie et pratiques du numérique

Axe 5 : aspects juridiques de l'information et de la communication

DOMAINE 2 : RESEAUX, COMMUNICATIONS ET SERVICES

Axe 1 : infrastructures réseaux

- **Thème 1** : réseaux d'accès haut débit, ADSL.
- **Thème 2** : réseaux IP, TC/IP.
- **Thème 3** : réseaux Ad-hoc, multi-homing, réseaux UMTS, GSM.

Axe 2 : réseaux de nouvelles générations

- **Thème 1** : réseaux embarqués.
- **Thème 2** : réseaux de capteurs.
- **Thème 3** : réseaux 3G/4G.

Axe 3 : traitement du signal et communication numérique

- **Thème 1** : radars.
- **Thème 2** : estimation, détection et traitement.
- **Thème 3** : communications mobiles et antennes.
- **Thème 4** : le MEOSAR.
- **Thème 5** : réseaux de télécommunications.
- **Thème 6** : télécommunications par fibre optique.
- **Thème 7** : conception et développement de nouveaux services applications et usages.

Axe 4 : Sécurité des systèmes de communication

- **Thème 1** : sécurité.
- **Thème 2** : sûreté de fonctionnement.
- **Thème 3** : qualité de service, normes et protocoles.
- **Thème 4** : cryptographie et techniques du chiffre.
- **Thème 5** : hardware des systèmes cryptographiques (FPGA et DSP).
- **Thème 6** : contrôle de la complexité dans les systèmes de communication.

DOMAINE 3 : SYSTEMES EMBARQUES ET TEMPS-REEL

Axe 1 : Systèmes embarqués

- **Thème 1** : méthodes de conception.
- **Thème 2** : architectures intégrées.
- **Thème 3** : matériels et logiciels associés.
- **Thème 4** : co-design.
- **Thème 5** : méthodes d'optimisation pour les systèmes embarqués.
- **Thème 6** : sécurité des systèmes embarqués.
- **Thème 7** : codage/décodage dans les systèmes embarqués.

Axe 2 : Systèmes temps réels

- **Thème 1** : architectures de conception.
- **Thème 2** : contrôle et fiabilité.
- **Thème 3** : commande temps réel et commande adaptative.
- **Thème 4** : mesure.

Axe 3 : sécurité, sûreté et outils associés

DOMAINE 4 : GENIE LOGICIEL, SYSTEME D'INFORMATION ET TECHNOLOGIES WEB

Axe 1 : Génie logiciel

- **Thème 1** : méthodes de conception et de développement.
- **Thème 2** : méthodes de vérification et de validation.
- **Thème 3** : sécurité, sûreté et outils associés.
- **Thème 4** : gestion de projets.

Axe 2 : Systèmes d'information avancés

- **Thème 1** : méthodologies de conception des systèmes d'information
- **Thème 2** : systèmes d'information géographiques
- **Thème 3** : systèmes décisionnels et fouille de données

Axe 3 : Technologies web

- **Thème 1** : systèmes d'information basés web
- **Thème 2** : web sémantique
- **Thème 3** : e-services

DOMAINE 5 : ARCHITECTURES PARALLELES ET CALCUL INTENSIF

Axe 1 : Architectures parallèles

- **Thème 1** : systèmes distribués.
- **Thème 2** : systèmes pervasifs et mobiles.
- **Thème 3** : architectures dédiées.

Axe 2 : Calcul intensif

- **Thème 1** : calcul parallèle.
- **Thème 2** : grilles de calcul.
- **Thème 3** : calcul scientifique.
- **Thème 4** : super- calculateurs.

DOMAINE 6 : DOMAINES EMERGENTS

Ce programme couvre les travaux sur des processus d'innovation menant à de nouveaux concepts scientifiques ou de nouvelles applications. Il s'agit, en particulier, de recherche fondamentale ou appliquée, faisant progresser la connaissance visant à revisiter les fondements, à élargir le travail traditionnel, et à chercher des parentés entre des problèmes autrefois abordés d'une manière dispersée.

Axe 1 : algorithmes, langages, architectures

Axe 2 : logiciels libres dans le domaine des TIC

Axe 3 : traitement de la parole

- **Thème 1** : reconnaissance automatique de la parole.
- **Thème 2** : communication homme/machine.
- **Thème 3** : applications VOIP.
- **Thème 4** : biométrie vocale.
- **Thème 5** : synthèse de la parole.

Axe 4 : reconnaissances des formes et vision par ordinateur

- **Thème 1** : imagerie médicale
- **Thème 2** : biométrie
- **Thème 3** : robotique

Axe 5 : bioinformatique

EVALUATION DES PROJETS :

Une étape d'évaluation est proposée pour tout projet soumis. Tous les projets acceptés seront l'objet de deux étapes d'évaluation : à mi-parcours et en fin de parcours. Les critères proposés lors des différentes étapes sont les suivants :

A) A la soumission : Toutes les propositions de projet seront évaluées selon les critères suivants :

- Adéquation avec l'appel à projets ;
- Composition de l'équipe ;
- Qualités scientifiques de l'équipe ;
- Qualité scientifique du projet (rigueur et originalité de la problématique; pertinence et portée générale de la question de recherche ; enjeux théoriques de la recherche, qualité méthodologique, justification des disciplines choisies) ;
- Description des moyens disponibles et justification des moyens demandés en matière d'équipement et de fonctionnement;
- Collaborations et coopérations (autres projets ou laboratoires internationaux et nationaux associés) ;
- Retombées pratiques et économiques (adéquation avec les problèmes économiques, conventions, brevets) ;
- Retombées scientifiques (publications et communications internationales et nationales, organisation de manifestations scientifiques en rapport avec le thème de recherche du projet) ;
- Retombées sur la formation (formation de chercheurs, encadrements, développement de programmes de formation) ;
- Réalisations (logiciels, prototypes, produits, services...).

Le comité de programme du PNR pourra faire appel à des referees pour l'évaluation des soumissions de projets. Tous les soumissionnaires pourront, à leur demande, recevoir une copie anonyme de l'évaluation de leur projet par le comité de programme du PNR, et des rapports des referees sollicités pour cette évaluation.

B) Evaluation à mi-parcours pour les projets retenus : Critères d'évaluation :

- Retombées pratiques et économiques (conventions, brevets) ;
- Retombées scientifiques (publications et communications internationales et nationales, organisation de manifestations scientifiques en rapport avec le thème de recherche du projet) ;
- Retombées sur la formation (formation de chercheurs, encadrements, développement de programmes de formation) ;
- Réalisations (logiciels, prototypes, produits, services...) ;
- Etat d'avancement (conformité avec le plan de travail proposé dans la soumission).

C) Evaluation finale pour les projets retenus : Critères d'évaluation :

- Retombées pratiques et économiques (conventions, brevets) ;
- Retombées scientifiques (publications et communications internationales et nationales, organisation de manifestations scientifiques en rapport avec le thème de recherche du projet) ;
- Retombées sur la formation (formation de chercheurs, encadrements, développement de programmes de formation) ;
- Réalisations (logiciels, prototypes, produits, services...) ;
- Pourcentage de réalisation des objectifs initiaux.

Repères à titre indicatifs :

La Stratégie e-Algérie 2013 du MPTIC

- Axe majeur A. Accélération de l'usage des TIC dans l'administration publique
- Axe majeur B. Accélération de l'usage des TIC au niveau des entreprises
- Axe Majeur C. Développement des mécanismes et des mesures incitatives permettant l'accès des ménages et des très petites entreprises aux équipements et aux réseaux des TIC
- Axe majeur D. L'impulsion du développement de l'économie fondée sur le savoir
- Axe majeur E. Renforcement de l'infrastructure de télécommunication à haut et très haut débit
- Axe majeur F. Le développement des compétences humaines
- Axe majeur G. Renforcement de la recherche développement et de l'innovation.
- Axe majeur H. Mise à niveau du cadre juridique (législatif et réglementaire) national
- Axe majeur I. Information et Communication
- Axe majeur J. Valorisation de la coopération internationale
- Axe majeur K. Mécanismes d'évaluation et de suivi
- Axe majeur L. Mesures organisationnelles
- Axe M. Moyens financiers

MODELE DE PRESENTATION DU PROJET

SITUATION ACTUELLE DU PROJET:

Intitulé du PNR

Code

Nouveau projet :

Projet reformule : (Joindre une copie de la notification de l'avis de reformulation)

1.1. Domiciliation du projet

1.2. Identification du projet

1.2.1- Nature de la recherche

Fondamentale

Appliquée

Développement

Formation

Titre du projet :			
Acronyme du projet :			
Intitulé du thème :			
Intitulé de l'axe :			
Intitulé du domaine :			
Mots-clés (12 max)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée estimée du projet	/ / /mois		

1.2.2 Résumé du projet (250 mots)

1.3. Problématique du projet

Sommaire (250 mots)

1.4. Objectifs du projet

Lister les **objectifs** scientifiques, techniques, technologiques, socio-économiques et/ou socioculturels. (250 mots)

1.5. Description du projet

1.5-1- Etat des connaissances sur le sujet (500 mots)

1.5-2- Méthodologie détaillée (300 mots)

1.5-3- Principales références bibliographiques

1.6. Impacts attendus

Impacts directs et indirects (Scientifiques, socio-économiques, socioculturels)

1.7. Planning des taches / année

Taches	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
1)	←→			
2)	←→	←→		
3)		←→	←→	
4)				
	EXEMPLE			
		←→		
		←→	←→	
....			EXEMPLE	
		←→	←→	
	EXEMPLE			
		←→	←→	
	EXEMPLE			
	←→	←→	←→	←→
...			EXEMPLE	
			←→	
	←→	←→	←→	←→
...				
p)			←→	
Validation				←→

MODELE DE PRESENTATION DE L'EQUIPE DE RECHERCHE

1. Identification du porteur (chef) de projet			
Nom & Prénom			
Grade			
Spécialité			
Statut	Enseignant chercheur(1) <input type="checkbox"/> Chercheur permanent(2) <input type="checkbox"/> Associé(3) <input type="checkbox"/>		
Email			
Adresse professionnelle			
Contacts	Tel :	Fax :	GSM :
Diplômes Obtenus (Graduation, Post-Graduation)	Année	Etablissement	
1 (Bacc.)			
2 (L, M, Ing.)			
3 (doct.)			
Participation à des programmes de recherche (<i>nationaux, Internationaux, multisectoriels</i>)			
Intitulé du Programme	Année	Organisme	
Lister vos trois derniers travaux les plus importants (recherche/recherche développement)			
1			
2			
3			

2. Identification du partenaire socio-économique du projet							
Nom & Prénom							
Grade							
Spécialité							
Statut	Enseignant chercheur(1) <input type="checkbox"/> Chercheur permanent(2) <input type="checkbox"/> Associé(3) <input type="checkbox"/>						
Email							
Adresse professionnelle							
Contacts	Tel :	Fax :		GSM :			
Diplômes Obtenus (Graduation, Post-Graduation)			Année	Etablissement			
1(Lic, M, Ing.)							
2(Doct.)							
Participation à des programmes de recherche (nationaux, Internat., Sectoriels)							
Intitulé du Programme			Année	Organisme			
A) Lister vos deux derniers travaux d'intérêt socio-économiques							
1							
2							
B) Autres Projets dans lesquels le partenaire du projet est impliqué							
Intitulé	Ministère concerné	Type de Projet(*)				Durée du projet	Année de démarrage
		A	B	C	D		

(1) Concerne les chercheurs universitaires (université, centre de recherche, école, institut).

(2) Concerne les chercheurs permanents (centre, unité, institut de recherche)

(3) Concerne les chercheurs associés (établissement de rattachement où le chef du projet exerce les fonctions de chercheur associé).

(4) Préciser la fonction des personnels administratifs (cadre supérieur, fonctionnaire supérieur, etc.

(*) Cocher la case correspondante :

A : Projet par voie d'avis d'appel à proposition de projets (PNR.).

B : Projet de recherche universitaire relevant de la CNEPRU.

C : Projet de recherche sectorielle relevant des centres et unités de recherche sous tutelle du MESRS et hors MESRS.

D : Projet de coopération.

3. Chercheurs impliqués dans le projet (une fiche par chercheur)

Nom & Prénom			
Grade			
Spécialité			
Statut	Enseignant chercheur(1) <input type="checkbox"/> Chercheur permanent(2) <input type="checkbox"/> Associé(3) <input type="checkbox"/>		
Email			
Adresse professionnelle			
Contacts tel :	Tel :	Fax :	GSM :
Diplômes Obtenus (Graduation, Post-Graduation)		Année	Etablissement
1			
2			
3			
Participation à des programmes de recherche			
Intitulé du Programme		Année	Organisme
A) Lister vos deux derniers travaux les plus importants			
1			
2			
B) Lister les autres projets dans lesquels le chercheur est impliqué			
C) Tâches affectées au chercheur (à mentionner clairement):			
1			
2			
3			
4			
5			

4. Composante de l'équipe de recherche

(Tableau anonyme : six personnes au maximum dont 3 chercheurs confirmés. Incrire le responsable du projet en début de liste, ne pas inscrire de nom, ni l'intitulé de l'établissement de rattachement)

Grade universitaire ou scientifique	Dernier diplôme obtenu	Tâche principale affectée dans le projet	Emargement
1-			
2-			
3-			
4-			
5-			
6-			

-Ne pas inscrire dans ce tableau les noms des membres de l'équipe, ni leurs établissements de rattachement.

-Indiquer en tête de liste les informations relatives au porteur (chef) de projet.

5. Equipements scientifiques disponibles

5.1- Matériel existant pouvant être utilisé dans l'exécution du projet		
Nature	Localisation	Observations

5.2 – Matériel et Mobilier de Bureau à acquérir pour l'exécution du projet			
Nature	Montant en DA	Destination	Observations

Détailler la liste des matériels et mobiliers dont les montants sont mentionnés dans l'annexe financière.

5. Annexe financière : Budget et postes de dépenses prévisionnels (exprimés en DA)

Intitulés des postes de dépenses par année	1^{ère}	2^{ème}
Frais de séjour scientifique et de déplacement à l'étranger		
Frais de séjour scientifique et de déplacement en Algérie		
Frais d'organisation de rencontres scientifiques		
Honoraires des enquêteurs		
Honoraires des guides		
Frais de travaux et de prestations		
Matériels et instruments scientifiques		
Matériel informatique		
Matériels d'expérience (animaux, végétaux, etc..)		
Mobilier de bureau et de laboratoire		
Entretien et réparation		
Produits chimiques		
Produits consommables		
Composants électroniques, mécaniques et audio- visuels		
Accessoires et consommables informatiques		
Papeterie et fournitures de bureau		
Périodiques		
Ouvrages et documentation scientifiques et techniques		
Logiciels		
Impression et Edition		
Affranchissements Postaux		
Communications téléphoniques, Fax, Internet		
Droits de douanes, Assurances		
Carburant		
TOTAL DES CREDITS OUVERTS :		

Remarque : Les besoins financiers en devises doivent être exprimés en Dinars Algériens, après conversion au taux de change en cours.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
المديرية العامة للبحث العلمي و التطوير التكنولوجي
Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

ATTESTATION DE DOMICILIATION DU PROJET

Nous soussignés, membres de l'équipe de recherche impliqués dans l'exécution du projet de recherche intitulé :

attestons que le projet cité ci-dessus a été présenté sous l'égide de ⁽¹⁾ :

avec notre consentement.

Nous attestons de notre accord pour sa domiciliation au sein de l'organisme pilote désigné par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique pour assurer le suivi de l'exécution du projet suscité.

A..... le

Membres de l'équipe de recherche intervenant dans l'exécution du projet :

Noms et prénoms	Signatures

(1) Indiquer l'intitulé de l'établissement de rattachement du responsable du projet ou de l'établissement où ce dernier exerce des fonctions de chercheur associé.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
المديرية العامة للبحث العلمي و التطوير التكنولوجي
Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

ATTESTATION D'ACCEPTATION

des modalités de soumission et d'exécution de projet

Nous soussignés, membres de l'équipe de recherche impliqués dans l'exécution du projet de recherche intitulé :

Soumis dans le cadre de l'avis d'appel à propositions de projets de recherche lancé par la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique, et relatif au Programme National de Recherche (PNR) :

Intitulé PNR :	
Domaine :	
Axe :	
Thème :	

attestons que nous ne sommes pas impliqués dans un autre projet en cours d'exécution dans le cadre des avis d'appels relatifs au Programme National de Recherche.

Confirmons Mr, Mme, Melle :

dans sa qualité de responsable du projet jusqu'à la fin de la durée de ce dernier, sauf cas de force majeure. Nous attestons par ailleurs de notre disponibilité à participer à l'exécution du projet conformément à la réglementation en vigueur durant toute la durée qui lui est impartie.

A..... le

Membres de l'équipe de recherche intervenant dans l'exécution du projet :

Noms et prénoms	Signatures

(1) Indiquer l'intitulé de l'établissement de rattachement du responsable du projet ou de l'établissement où ce dernier exerce des fonctions de chercheur associé.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
المديرية العامة للبحث العلمي و التطوير التكنولوجي
Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

ATTESTATION DE DEPOT
de projet de recherche dans le cadre des PNR

Je soussigné :

Fonction :

Atteste du dépôt, sous ma direction, du projet de recherche intitulé :

dans le cadre du programme national de recherche (PNR) suivant :

Intitulé PNR :	
Domaine :	
Axe :	
Thème :	

Membres de l'équipe de recherche intervenant dans l'exécution du projet :

Noms et prénoms	Signatures

Cette attestation a été délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit.

A..... Le

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
المديرية العامة للبحث العلمي و التطوير التكنولوجي
Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique

FICHE D'EVALUATION
de projet de recherche dans le cadre des PNR

1. Identification du projet PNR	
Titre du projet :	
Acronyme du projet :	
Nom du responsable du projet :	
Etablissement :	
Intitulé du PNR :	
Domaine :	
Thème :	
Axe :	
Numéro du projet :	
Numéro d'expertise :	

2. Identification de l'expert	
Nom & Prénom de l'expert :	
Discipline de l'expert :	
Domaine de recherche :	
Organisme :	
Université ou Centre de recherche :	
Laboratoire :	

Je déclare avoir pris connaissance de la charte de déontologie de la DGRSDT et de l'avoir accepté. Pour autant que je sache, je n'ai aucun conflit d'intérêt dans l'évaluation de cette proposition.

Date :

Signature :

Important :

- La fiche est destinée à donner des appréciations qualitatives et à évaluer le projet selon différents critères.
- Vos commentaires peuvent être plus ou moins développés selon l'importance que vous attacherez aux différentes rubriques.
- Les commentaires que vous apportez sont susceptibles d'être repris par le Comité d'Évaluation et sous sa responsabilité, pour être communiqués aux proposant dans le cadre des rapports de synthèse d'évaluation.

3. Adéquation du projet au regard de l'appel à projets

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** Très bonne : **A** Bonne : **B** Moyenne : **C**

4. Qualité scientifique du projet (sujet, objectifs, démarche, impacts..)

- Intérêt du sujet ; validité de sa justification ; caractère novateur par rapport à l'état des connaissances
- Qualité de la problématique et perspectives
- Clarté des objectifs de recherche et des résultats attendus
- Contribution à la structuration d'une communauté scientifique (réseaux, pôles d'excellence.....)
- Contribution à l'interdisciplinarité
- Qualité de l'état des connaissances sur le sujet
- Perspectives de publication et de diffusion des résultats

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** Très bonne : **A** Bonne : **B** Moyenne : **C**

5. Méthodologie (méthodes, outils, modèles, théories..)

- La méthodologie est-elle exposée de façon suffisamment développée et précise ?
- Quelle est sa pertinence en regard de l'état des connaissances relatives aux méthodes dans ce domaine.

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** Très bonne : **A** Bonne : **B** Moyenne : **C**

6. Compétences Scientifiques et cohérence du montage institutionnel

- Compétences scientifiques du responsable du projet
 - adéquation de ses travaux scientifiques avec le contenu du projet
 - qualité des productions scientifiques antérieures
 - capacité du responsable à conduire le projet
- Compétences scientifiques des membres du projet
 - adéquation des travaux scientifiques avec le contenu du projet
 - qualité des productions scientifiques antérieures
- Cohérence et pertinence du montage institutionnel proposé
 - est-il justifié par le responsable du projet ?
 - est-il selon vous gage d'efficacité ? Est-il pertinent (complémentarité scientifique et/ou technique des partenaires) ?
- Apporte-t-il une contribution à la structuration d'une communauté scientifique à promouvoir ?

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** Très bonne : **A** Bonne : **B** Moyenne : **C**

7. Faisabilité (programme de travail, calendrier, modalités diverses)

- Faisabilité du projet
- Qualité du plan de travail
- Réalisme du calendrier
- Modalités de travail en commun

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** Très bonne : **A** Bonne : **B** Moyenne : **C**

8. Moyens humains et financiers

- La composition de l'équipe (rapports membres séniors/membres juniors ; part du temps prévu par les principaux chercheurs à consacrer au projet ...) est-elle en adéquation avec les objectifs du projet ?
- Les moyens nouveaux demandés répondent-ils à une nécessité ? (sont-ils justifiés par le porteur de projet ?)
- La demande budgétaire est-elle réaliste par rapport aux objectifs ? (missions, main-d'œuvre, équipements, investissements ?)

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** Très bonne : **A** Bonne : **B** Moyenne : **C**

9. Valorisation (publications, brevets, formation, retombées sociétales)

- Publications, brevets & incidences sur la formation

Appréciations & Commentaires

- Impacts socio-économiques

Appréciations & Commentaires

Appréciation : Excellente : **A++** Très bonne : **A** Bonne : **B** Moyenne : **C**

10. Résumé de l'évaluation

Cet avis général est anonyme, il sera intégré dans les rapports d'évaluation transmis aux proposant.

Points forts	Points faibles

Avis général de l'expert

Résumé de l'avis

Commentaires et recommandations

Notation d'ensemble de l'évaluateur :

Appréciation : Excellente : A++ Très bonne : A Bonne : B Moyenne : C

Note Globale

Visas de l'Expert

الإجراءات المتعلقة بالمعلومات العلمية والتقنية: يعتبر التحكم في دورة إنتاج ونشر المعلومات العلمية رهانا استراتيجيا في تحديد نشاط البحث العلمي. وتتمحور التدابير التي ينبغي اتخاذها خلال الفترة الخماسية أساسا حول تحسين نظام المراقبة باعتباره أداة تحليل للقوى المحركة الأساسية المؤثرة في النظام الوطني للمعلومات، وأداة مساعدة لاتخاذ القرار، وكذا دفع عجلة عملية وضع نظام وطني للمعلومات العلمية والتقنية والإنتاج المكثف لقواعد بيانات وطنية، وتحديد إستراتيجية طبع ونشر المجلات العلمية الوطنية.

إجراءات تتعلق بالتعاون العلمي الوطني والدولي: يمثل التعاون العلمي وطنيا ودوليا عنصرا هاما من عناصر النظام الوطني للبحث، إذ أنه ومع عصر العولمة يبقى انفتاح الباحثين على العالم الخارجي ضرورة قصوى لضمان نوعية ونجاعة أعمالهم التي يعود فيها الفضل أساسا إلى التبادل الدائم مع نظرائهم الوطنيين أو الأجانب الذين يقومون بأعمال مماثلة أو مكملية.

إجراءات تتعلق بالتمكين الاقتصادي لنشاط البحث العلمي والتطوير التكنولوجي: يمثل المرحلة الأخيرة من عملية نقل المنتجات والمعرفة من فضاءات البحث إلى القطاع الاقتصادي، وهذا ما يستوجب القيام بعدد من الإجراءات لاسيما تطبيق تسيير استراتيجي وذلك بتوجيه الإبداع لدى باحثينا نحو المواضيع الأكثر ملائمة من وجهة النظر الاقتصادية، وإنشاء هياكل دعم التتمين والتعجيل بإنشاء الفروع داخل المؤسسات العمومية ذات الطابع العلمي والتكنولوجي والمؤسسات الجامعية، وكذا وضع جهاز تشريعي وتنظيمي ومالي مساعد ومحفز لتقييم الأفكار المحددة بهدف طرحها في السوق وتعزيز إجراءات التتمين بخلق أموال التشغيل انطلاقا من إدراج التقنيات الحديثة في تسيير الابتكار.

إجراءات تتعلق بتمويل البحث العلمي والتطوير التكنولوجي للفترة 2008-2012 :

سيكون التمويل مرتببا بالأهداف العلمية ويتكفل بكل الأعمال المبرمجة من حيث البرمجة، والتقييم، والتتمين الاقتصادي، وتدعيم محيط البحث وتنظيمه وإنجاز الهياكل القاعدية والتجهيزات الخاصة بالبحث، والتعاون العلمي وكذا الجوانب المتعلقة بالمعلومات العلمية والتقنية.

أهداف برنامج تكنولوجيات الإعلام والاتصال

إن تحول الاقتصاد الوطني والمجتمع الجزائري يفرز آثارا مضاعفة ناجمة عن الاستخدام الفعال لتكنولوجيات الإعلام والاتصال ولهذا لا ينبغي التوقف عند إعداد وتنفيذ البرامج الأساسية للبحث والتطوير فحسب، بل يتعين أيضا دفع عجلة عملية البحث والتطوير والإنتاج. وترمي نشاطات البحث العلمي والتطوير التكنولوجي في مجال تكنولوجيات الإعلام والاتصال إلى التحكم في الأنظمة اللازمة لبناء مجتمع المعلومات من جهة وإلى تطوير البرامج المعلوماتية وإنجاز الأنظمة والأدوات التي تشكل أساس اقتصاد المعرفة من جهة أخرى. أما البرنامج المخصص للبحث والتطوير في مجال تكنولوجيات الإعلام والاتصال، فهو يهدف إلى إرساء إستراتيجية للتراكم والتحكم والتطوير التكنولوجي لاسيما في مجال الأفضلية بالنسبة للبرامج المعلوماتية دفع عجلة عملية البحث والتطوير التي تشجع على ظهور اقتصاد المعرفة وتجميع الذكاء الناتج عن التراكم والتكم التكنولوجي من أجل زيادة فرص التجديد وخلق القيمة المضافة في مجال الاقتصاد الجديد.

الإجراءات المعدة للتنفيذ

إضافة إلى الأربع والثلاثين (34) برنامجا وطنيا للبحث المتعلقة بالفترة الخماسية 2008-2012 تم تحديد مائة (100) إجراء حيث يعد تنفيذها المترام والمتعاقب ضرورة قصوى لنجاح الأهداف المسطرة. ومن بين هذه الإجراءات نذكر:

الإجراءات المتعلقة بمؤسسات التعليم العالي: تهدف سياسة البحث المنتهجة في هذا المجال إلى المشاركة الكاملة للأساتذة الباحثين في المسعى الوطني في مجال البحث العلمي وذلك بإشراك أكثر من 28000 أستاذ باحث مع حلول سنة 2012. وعليه سيتم اتخاذ إجراءات تهدف خاصة إلى جعل مهنة المطور مهنة أكثر جذبا بالإضافة إلى وضع تدابير تحفيزية خاصة بإيداع البراءات، وإنجاز أرضيات تكنولوجية لصناعة النماذج الأولية والعينات طبقا للمعايير الصناعية، وكذا إدراج تدريس وسائل صناعة النماذج والمحاكاة والإنجاز بمساعدة الكمبيوتر على مستوى التكوين الأولي والمستمر في فروع علوم الهندسة وتجنيد وتثمين الطاقات الوطنية في الدراسات والخبرات في الميادين الأساسية لتكنولوجيات طرق صناعة المنتجات والتجهيزات.

إطلاق الإعلان عن الأربعاء وثلاثين (34) برنامجا المحددة في القانون مع تحديد المساواة في الأولوية. وتجدر الإشارة إلى أنه في حالة تسجيل أي تأخر في الإعلان عن بعض البرامج فإنما يعود ذلك إلى أسباب تقنية بحثة تقتضيها أحنده مخطط تنفيذ العملية بالنظر إلى كثافة العمل الناتج عنها.

وهنا يجب التنويه إلى أن الإعلان عن البرامج الوطنية للبحث يبقى بوضوح عملية إستراتيجية وذات مغزى عميق، تعكس سعي الأمة وإرادتها المعترية لترقية البحث العلمي والتطوير التكنولوجي والتي لا يمكن تحقيقها دون الوفاء بالالتزامات المتعلقة أساسا بتقديم حوصلة الأهداف المحصلة والنتائج الاجتماعية والاقتصادية وحسن استعمال ثروات الأمة.

لهذا الغرض ، أوكل إلى المديرية العامة للبحث العلمي والتطوير التكنولوجي مهمة التكفل بتنفيذ مجموعة الإجراءات المنصوص عليها في القانون رقم 08-05 السالف الذكر، إلى جانب مواصلة العمل على إرساء واحترام الآليات المناسبة بغية تطوير الابتكار ذا الطابع التجديدي بهدف تخليص البلاد من التبعية الاقتصادية والعلمية والتكنولوجية على المدين المتوسط والبعيد والمضي قدما نحو تحقيق تنمية مستدامة تعود بالفائدة على الأجيال القادمة.

لا ينبغي أن يكون متعهدو مشاريع البحث والخبراء الذين يسهرون على تقييم هذه المشاريع بمعزل عن هذا المسار وكذا الأهداف المسطرة والنتائج المرجوة. ولقد أدرجنا في الوثيقة جملة التوجيهات المتضمنة كفيات التقييم والتي تشكل، بالنسبة للبحث العلمي والتعليم العالي أيضا ، مفتاح الاعتراف بنجاعة الباحثين وأساس تحسين فعاليتهم . إن هذا المسار لم يتخذ اعتباريا ، بل هو نتيجة توصيات عديدة لهيئات علمية وسياسية ، وينبغي أن يكون النقطة المركزية للانطلاق نحو الامتياز.

مديرية البرمجة، تقييم البحث والاستشراف

تهيد

تحدد المادة الثالثة (03) من القانون رقم 08-05 المؤرخ في 16 صفر عام 1429 الموافق 23 فبراير سنة 2008 والمتضمن القانون التوجيهي والبرنامج الخماسي حول البحث العلمي والتطوير التكنولوجي (2008-2012)، الأهداف الأساسية للبحث العلمي والتطوير التكنولوجي المقررة في العشرية القادمة.

ومن أجل بلوغ هذه الأهداف المسطرة حددت المادة الرابعة (4) من القانون السالف الذكر عناوين الأربع وثلاثين (34) برنامجا وطنيا للبحث، والتي تم إعداد محتوياتها من قبل أربعمئة وثمانون (480) خبيرا بمشاركة القطاعات الاقتصادية والاجتماعية والثقافية وكذا النخب الجزائرية المتواجدة بالخارج. ولقد جرت هذه الأشغال في شكل ورشات أثناء مختلف التجمعات (وهران وبجاية وعنابة في شهر جانفي 2009، بسكرة في فيفري 2009، الجزائر في جوان وديسمبر 2009) واختتمت سلسلة الأشغال بتجمع انعقد يومي 24 و 25 فيفري 2010 ببوسماعيل تمت فيه الصياغة النهائية لمضامين البرامج وكيفيات الانتقاء والتقييم تحضيرا للإعلان عن مشاريع هذه البرامج.

ويفرض الإعلان عن هذه المشاريع شروط مسبقة لاسيما ما يتعلق بإعادة تنشيط المجلس الوطني للبحث العلمي والتقني الذي كرسه القانون، وهو الجهاز المقرر الأعلى في ما يخص السياسة الوطنية للبحث العلمي والتطوير التكنولوجي وتحديد الأولويات فيما بين البرامج الوطنية للبحث، والتي لم يتم الإعلان عنها بسبب التأخر المسجل في تنصيب بعض لجان ما بين القطاعات وكذا المجلس الوطني للتقييم المكلف بإعداد مرجع وطني وميثاق التقييم بالمشاركة الكاملة لهيئات التقييم (المجلس العلمي، اللجان القطاعية الدائمة، اللجان القطاعية المشتركة). ونتيجة لهذا التأخر، كان لزاما على المديرية العامة للبحث العلمي والتطوير التكنولوجي أن تعمل على

مديرية برمجة البحث و التقييم و الاستشراف

http://www.nasr-dz.org

صناعة

تكنولوجيا

تجارة

مناقشة

PERFORMANCE

م ع ب ع ت - م ب ب ت ا - ماي 2010

الموقع الإلكتروني: www.nasr-dz.org / www.dprep.nasr-dz.org البريد الإلكتروني: dprep@nasr-dz.org

الهاتف: 17 / 021 63 87 15 البريد الإلكتروني: pnr@nasr-dz.org

Design: DG REBOT

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
المديرية العامة للبحث العلمي
والتطوير التكنولوجي

البرنامج الوطني للبحث

تكنولوجيات الإعلام والاتصال

